SOCIAL

Le directeur du Foyer du Château licencié !

Philippe Grimonprez, directeur du Foyer du Château, a été licencié après avoir été mis à pied à titre conservatoire fin novembre. L'établissement semble être parti sur de nouvelles bases.

Il s'agit probablement de l'épilogue de cette affaire. Selon nos informations, le directeur du Foyer du Château à Marmande, Philippe Grimonprez, a été licencié. Après avoir été suspendu fin novembre à titre conservatoire, il s'agit donc d'une mesure définitive alors qu'un administrateur provisoire, à savoir Bernard Beal, a pris ses fonctions le 24 novembre dernier.

Comme nous vous le rapportions précédemment, l'arrivée de ce dernier aurait été particulièrement mouvementée, puisque l'accès à la MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) lui aurait été refusé malgré l'ordonnance du Conseil départemental.

Des premiers retours positifs

Après intervention d'un huissier de justice, Philippe Grimonprez avait été prié de quitter les lieux. Il ne les a plus jamais investis.

« Je vous confirme le licenciement de M. Grimonprez assez rapidement après l'arrivée de l'administrateur provisoire », s'est exprimée Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental. Elle a également fait un premier point sur l'avancée du dossier concernant le Foyer du Château puisque, malgré le départ de son directeur, des dizaines d'injonctions doivent être levées dans les mois à venir pour le bien de l'association.

« C'est le directeur général du Conseil départemental qui est en lien direct avec l'administrateur provisoire et qui fait un point hebdomadaire avec lui. Pour l'heure, je dois avouer que j'ai de très bons retours », indique Sophie Borderie. **« Pour l'instant, il procède à un état des lieux en étudiant les problématiques et en tentant de les résoudre. C'est sa mission. »**

Selon nos indiscrétions, plusieurs parents qui nous ont sollicités par le passé seraient satisfaits du redressement de l'établissement. **« Les maisons sont de nouveau entretenues, les enfants ont à nouveau de l'argent pour leurs loisirs, projets et leur alimentation... »**

Vers un retour à la normale ?

Ce n'est évidemment que le début puisque ce sont environ 80 écarts plus ou moins majeures qui avaient relevés à la suite d'une enquête menée par le Département, entraînant des conclusions alarmantes : **« Selon les constats que nous avons pu effectuer, le niveau d'exposition de la structure au risque maltraitance est élevé. »**

On retrouvait notamment des soucis concernant l'absence de procédure relative au circuit du médicament ; l'absence de sécurisation des médicaments classés comme stupéfiants ; le recours à des professionnels libéraux ou des contrats non déclarés dont certains ne sont pas qualifiés et des professionnels non qualifiés et sans expérience de la protection de l'enfance...

Ce dernier point serait, toujours selon nos informations, réglé puisque du personnel non qualifié aurait été prié de quitter l'établissement, **« sauf les personnes souhaitant se former sérieusement »**.

● **Mathieu Vich**



Philippe Grimonprez, qui était le directeur du Foyer du Château à Marmande, a été licencié. TR

FOYER DU CHÂTEAU À MARMANDE

Après le licenciement du directeur, retour à la normale ?

Le Département avait diligenté un contrôle au sein de l'établissement accueillant des publics en difficulté après une dégradation de la situation ces dernières années

C'est ce qu'on appelle une sortie de crise. Plusieurs anciens salariés parlent même d'un « happy end » pour le Foyer du château à Marmande.

La situation s'était dégradée ces dernières années, au point que le Département, dont dépend le foyer, avait diligenté un contrôle au sein de l'établissement. Le rapport, accablant (1), avait révélé au mois d'octobre un nombre d'injonctions non levées, notamment en termes de sécurité des enfants. La structure n'avait, alors, pas pu échapper à la mise en place d'une administration provisoire par les services de l'enfance du Département cet automne.

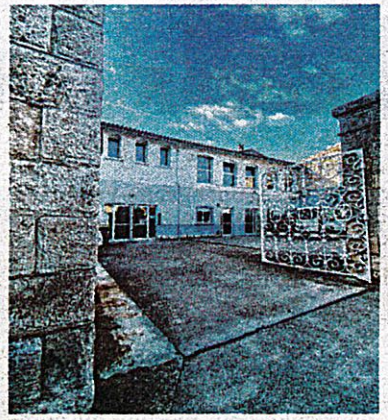
Sauf que l'administrateur n'avait pu pénétrer dans les locaux le jour du début de sa mission, fin novembre 2025. Mais peu de temps après son arrivée, il a rapidement décidé de suspendre le directeur Philippe Grimonprez pendant quinze jours.

Plan d'action

« Après cette mise à pied, nous avons procédé à un entretien, et le licenciement a été prononcé pour faute grave », confirme l'administrateur Bernard Breal, qui a répondu à nos sollicitations. À la tête de la Mecs jusqu'au 24 mai, pour une période de six mois renouvelables, il assure que le Foyer du château est actuellement « en conformité par rapport à la réglementation dans le cadre de la protection de l'enfance ».

> « Nous avons procédé à un entretien, et le licenciement a été prononcé pour faute grave »

« Nous avons mis en place un plan d'action pour corriger les écarts et instauré une démarche Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) ainsi qu'un baromètre social pour identifier la perception de travail au sein des équipes », indique encore Bernard Breal. Ce plan s'étale sur un an et demi et devrait permettre de stabiliser la structure. Un projet d'établissement devrait aussi voir le jour d'ici la fin de l'année.



Un projet d'établissement sera établi d'ici à la fin de l'année au siège de la rue des Adouberies. C. C.

Selon nos informations, les maisons d'accueil des jeunes publics en difficulté, disséminées dans Marmande, sont de nouveaux entretenues, et les enfants disposent de nouveau d'argent pour leur alimentation…

Carine Caussieu

(1) Il faisait état, entre autres, des suspicions de maltraitance et de faits de violences sexuelles entre enfants, des budgets alloués à la prise en charge des enfants en diminution, le recours à des professionnels non qualifiés…

La gazette



THIERRY BRETON / SO

Bruno André a présenté ses premiers vœux de préfet de Lot-et-Garonne

Agen. Les forces vives du département se sont réunies, mardi 27 janvier, dans les salons de la préfecture, où le préfet Bruno André et la présidente du Département Sophie Borderie ont présenté des vœux communs de bonne année. Cette dernière aura, dans son discours, fait une présentation exhaustive du territoire au premier, qui le découvre. Bruno André, qui succède à Daniel Barnier, a pris ses fonctions en ce début d'année 2026.

Faits divers

Un homme soupçonné de trafic de stupéfiants interpellé au volant

Agen. Un homme âgé de 40 ans a été testé positif aux produits stupéfiants, lors d'un contrôle routier, lundi. Les policiers, au gré de ce contrôle, ont également trouvé 800 grammes de résine de cannabis dans l'habitacle de son véhicule. Lors de la perquisition de son domicile, 200 grammes de plus ont été découverts, ainsi que du matériel nécessaire au conditionnement. L'individu a été déféré devant le magistrat de permanence du parquet d'Agen, et sera jugé dans le cadre d'une comparution immédiate, demain.